

ÉDUCATION. Les syndicats ne veulent pas que des semaines de cours soient supprimées au profit des entreprises

Une mobilisation hier contre la réforme des bacs professionnels

« **C'EST** pas une réformette celle-là, mais une énorme attaque sur l'enseignement professionnel ! » Hier, l'heure était une nouvelle fois à la mobilisation du côté des PLP (professeurs de lycée professionnel). Après s'être réunis le matin, ils ont rejoint la manifestation à Caen, à 14 heures devant le rectorat, avant de marcher jusqu'à la préfecture. C'était un appel à la grève nationale et intersyndical « pour une formation émancipatrice et des conditions de travail dignes ».

170 heures de cours en moins sur trois ans

Le projet de réforme annoncé le 22 novembre par Carole Grandjean - ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels auprès du ministre du Travail - avait été jugé « inacceptable ». Dans le cadre de la réorganisation de l'année de terminale dans la voie professionnelle, elle promet pourtant « plus de savoirs fondamentaux et un parcours personnalisé en fin d'année selon le projet de l'élève ».

Le 6 décembre, la ministre a donc dévoilé une nouvelle version de son projet de bac pro. « Si quelques améliorations ont été obtenues, le projet global est inchangé : les élèves auront moins de cours. » Selon le tableau établi par le SNUP-FSU, les élèves perdraient 170 heures de cours sur trois ans, pendant tout leur cursus en lycée pro. Soit dans le détail : 1 h par semaine en seconde, 1 h 30 en première, et 71 heures d'enseignement professionnel en terminale remplacées par 31 heures d'enseignement général.

Pour les enseignants locaux, le gouvernement veut tout simplement « que ces gamins-là deviennent de la chair à canon pour les entreprises, bonne pour le business, pour le marché. Alors que dans l'enseignement public, on les prépare à un métier avec une formation généraliste pour qu'ils soient polyvalents, les centres de formation issus des entreprises ne visent à leur faire accomplir que certaines tâches spécifiques. Il n'y a pas de pédagogie construite. Si son emploi disparaît, le jeune travailleur sera en difficulté pour s'adapter ailleurs. On touche à la question de la mobilité professionnelle. »

Autre grief : la réforme prévoit que les élèves de terminale auront un choix à faire en fin d'année : soit six semaines de stages en entreprise pour préparer leur insertion professionnelle, soit six semaines de préparation à la poursuite de leurs études (en BTS). Le stage serait rémunéré 100 € par semaine, donc 600 € au total.

« C'est une période d'essai sous-payée par l'État, s'insurgent les syndicats cherbourgeois. D'un autre côté, ça amènera moins d'élèves en BTS et ça leur fera faire des économies... Jusqu'à fermer certaines formations en BTS. »

Autre inégalité relevée : ceux qui accepteront de travailler pendant six semaines en entreprise (de fin mai à début juillet) ne pourront pas être suivis pour préparer correctement - comme ceux qui ont choisi de rester en cours - leurs deux dernières épreuves pour le bac pro : le PSE (prévention, santé, environnement) et l'oral de projet à passer fin juin.

Une application à la rentrée

La France compte 58 000 PLP, dont quelques dizaines à Cherbourg-en-Cotentin. Le texte de la réforme des lycées professionnels sera présenté en Conseil supérieur de l'Éducation, ce jeudi, pour une application à la rentrée de septembre 2024. « Dès janvier, on devrait donc travailler sur sa mise en place, avec des dotations horaires en baisse et des suppressions de postes à prévoir... »

Nicolas LEPIGEON



Les enseignants en lycée professionnel et les syndicats, notamment ici à Cherbourg (notre photo) sont vent debout contre cette réforme. Nicolas LEPIGEON